

**GRILLE TARIFAIRE 2021**  
**PRODUCTION ACÉRIQUE**

COTISATION ANNUELLE :		
Frais fixes	Tarif lève-tôt	Tarif régulier
	610\$	742\$
Frais variables	nombre d'entailles	\$ par entaille (cumulatif)
	< 2500	Compris dans les frais fixes
	2 500 - 5 000	0,094 \$
	5 000 - 10 000	0,031 \$
	10 000 - 20 000	0,0137 \$
	20 000 - 50 000	0,0105 \$
	50 000 - 80 000	0,0063 \$
	80 000 - 100 000	0,00093 \$
	> 100 000	0,0001 \$

Si préparation alimentaire avec des produits de la ferme	60,00 \$
Attestation de service – intrants – vérification d'ingrédients	140,00\$

LES FRAIS EXIGÉS PAR LE CARTV	
Les redevances d'accréditation sont établies selon un taux fixe de 15,3% des frais relatifs à l'émission de certificats et d'attestations de conformité (frais fixes + frais variables + frais connexes).	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les activités de certification réalisées à l'extérieur du Québec ou selon un cahier des charges privé (dépend du nombre d'entreprises)</li> </ul>	200,00 \$ maximum
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus de 4 entreprises membres distinctes</li> </ul>	50,00 \$ ch.

Tous les prix peuvent être modifiés en cours d'année.  
Tous les prix sont assujettis aux taxes en vigueur.

# GRILLE TARIFAIRE 2021

## PRODUCTION

COTISATION ANNUELLE		
Frais fixes	Tarif lève-tôt	Tarif régulier
	713,00 \$	846,00 \$
Frais variables	selon le total des ventes des produits apparaissant au certificat	par tranche de 1 000 \$
	1 000\$ à 75 000 \$	4,00 \$
	75 999\$ à 250 000 \$	3,00 \$
	250 999\$ à 999 999 \$	2,00 \$
	1M\$ à 5 M \$	0,20 \$
Si préparation alimentaire avec des produits de la ferme	60,00 \$	
Avec attestation de service – intrants – vérification d'ingrédients	140,00 \$	
Référentiel supplémentaire applicable à la production ou préparation laitière seulement	USDA-ACIA (CAN-USA) 140,00 \$	
Analyse d'eau (sur demande)	45,00\$	

CONTRIBUTION DE QUÉBEC VRAI EN VERTU DE LA LARTV	
Les redevances d'accréditation sont établies selon un taux fixe de 15,3% des frais relatifs à l'émission de certificats et d'attestations de conformité (frais fixes + frais variables + frais connexes).	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les activités de certification réalisées à l'extérieur du Québec ou selon un cahier des charges privé (dépend du nombre d'entreprises)</li> </ul>	200,00 \$ maximum
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus de 4 entreprises membres distinctes</li> </ul>	50,00 \$ ch.

Tous les prix peuvent être modifiés en cours d'année.

Tous les prix sont assujettis aux taxes en vigueur.

## PRÉPARATION – DÉTAILLANT – DISTRIBUTEUR – TEXTILE

COTISATION ANNUELLE		
Frais fixes	Tarif lève têt	Tarif régulier
	887,00 \$	1020,00 \$
Frais variables*	selon les ventes de l'année précédente	par tranche de 1 000 \$
	1 000 \$ à 75 000 \$	4,00 \$
	75 999 \$ à 250 000 \$	3,00 \$
	250 999 \$ à 999 999 \$	2,00 \$
	1M \$ à 5M \$	0,20 \$
Attestation de service – intrants – vérification d'ingrédients	100,00 \$	
Analyse d'eau	Sur demande	

\*Reconditionnement au détail/détaillant, Frais variables divisés par 4).

CONTRIBUTION DE QUÉBEC VRAI EN VERTU DE LA LARTV	
Les redevances d'accréditation sont établies selon un taux fixe de 15,3% des frais relatifs à l'émission de certificats et d'attestations de conformité (frais fixes + frais variables + frais connexes).	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les activités de certification réalisées à l'extérieur du Québec ou selon un cahier des charges privé (dépend du nombre d'entreprises)</li> </ul>	200,00 \$ maximum
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si plus de 4 entreprises membres distinctes</li> </ul>	50,00 \$ ch.

Tous les prix peuvent être modifiés en cours d'année.  
Tous les prix sont assujettis aux taxes en vigueur.